

Compte-rendu du Conseil d'Administration

du 25 juin 2022 de 9h30 à 12h

dans les locaux de Geste Éditions à La Crèche (79)

en présentiel et visioconférence

Rédigé par Jean-François Miniot

Présent·e·s :

Associations : **Amus'Folk** (pouvoir donné à Babet Adnot), **Arantèle** (Michel Gautier), **ARCUP** (Florence Guérin, Violaine Guérin), **Badegoule** (Lysiane Clément, Laurent Malouvet), **Chant'zou** (Françoise Allard), **Kikolé le Collectif** (Maxime Chevrier), **La Soulière** (Stéphane Boudeau), **Les Cibaloux**, **Maison du Petit Poitou Vendée**, **Coordination des associations de Vendée adhérentes à l'UPCP-Métique** (Lydie Meeus), **Les Échardrit** (Babeth Adnot), **Parlanjhe Vivant** (Aurélien Rondeau).

Bureau : Stéphane Boudeau, Marif Coffineau, Jean-François Miniot, Didier Paillaud, Aurélien Rondeau.

Codirecteurs·trices : Romain Chéré, Stéphanie Coulais, Sabine Dutailly.

Excusé·e·s : Françoise Couillault, Hélène Lenfle (membres du Bureau), les associations Les Virounoux dau Bief et La Marchoise.

Présents en début de réunion : Thierry Lucas (Président du Conseil de surveillance de La Geste), Olivier Barreau (Président du directoire de La Geste), Romain Naudin (directeur du secteur Édition de La Geste)

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du CA du 26 mars 2022.
2. Validation des postes au sein du Bureau.
3. Information sur la participation de l'UPCP-Métique dans la société Geste.
4. BAO : présentation de la programmation 2022.
5. Point sur la convention pluriannuelle 2023-2026.
6. Projet culturel et scientifique de l'UPCP-Métique : présentation de la démarche d'écriture et du calendrier.
7. Vie de la maison.
8. Actualités du réseau.
9. Questions diverses.

Début de la réunion : 9h45

En préalable à la réunion, présentation du fonctionnement et des activités de Geste Éditions par Thierry Lucas (Président du Conseil de Surveillance), Olivier Barreau (Administration Générale) et Romain Naudin (Édition).

1. Validation du compte rendu du CA du 26 mars 2022

Validé à l'unanimité.

2. Validation de la répartition des postes au sein du Bureau

- Didier Paillaud : président, en binôme avec Françoise Couillault : trésorière
- Marif Coffineau et Jean-François Miniot : binôme secrétaires
- Hélène Lenfle, Stéphane Boudeau, Aurélien Rondeau : membres du Bureau

Validé à l'unanimité

3. Information sur la participation de l'UPCP-Métive dans la société Geste

La proposition de céder 10% des parts de capital détenues par l'UPCP-Métive à la société Geste a été validée par le Bureau, soit 127 parts.

La valeur de ces parts, qui serait théoriquement de 1300€ la part, a fait l'objet d'un accord entre l'UPCP-Métive et la société Geste pour être ramenée à 472,44€, soit 4 fois la valeur de la part initiale, ce qui représente un total de 60000€, hors fiscalité.

Ce rachat :

- ne transforme pas les enjeux, l'UPCP-Métive restant largement majoritaire ;
- légitime la position du directoire qui va piloter ces 10% ;
- donne une référence forte pour l'actualisation de la valeur des parts.

C'est une opération gagnant/gagnant :

- elle assure des ressources propres à l'UPCP-Métive ;
- la prise d'actions avait été faite sur la base du stock, et donc il n'y a pas eu de liquidités déboursées pour cette opération ;
- Pour Geste, l'intérêt est d'impliquer plus étroitement le directoire dans le fonctionnement de la société ;
- l'UPCP-Métive reste largement prioritaire avec plus de 60% des parts.

Michel Gautier regrette que ce sujet n'ait pas été débattu en AG. Jean-François Minirot fait remarquer que l'organe politique de la structure c'est le CA et que, d'autre part, le CA a la même composition que l'AG.

La **décision du Bureau** de céder des parts est donc soumise au vote du CA, et est **validée** à l'unanimité moins 1 voix contre et 1 abstention.

4. BAO : présentation de la programmation 2022

Présentation argumentée de la programmation du festival De Bouche à Oreille par Romain Chéré (voir flyer). Romain met en avant les actions en lien avec le réseau ou la programmation d'artistes du réseau ou qui en sont issus.

5. Point sur la convention pluriannuelle 2023-2026

Sabine Dutailly informe que d'un point de vue institutionnel :

- Le département ne sera pas signataire ;
- La communauté de communes Parthenay-Gâtine sera signataire.

On est cette année davantage sur des intentions politiques plutôt qu'un catalogue d'actions. Le maître-mot est : la transmission.

- recréer du lien avec les associations et réfléchir sur des modes de fonctionnement permettant de les impliquer davantage ;
- se rapprocher des fédérations d'Éducation Populaire, et d'autres associations similaires ;
- se repositionner en proposant des outils pour accompagner la pratique amateur : Retour sur scène ;
- poursuivre la réalisation d'outils de transmission pour la langue, la danse ;
- remettre un outil de communication dans toutes les actions.

6. Projet culturel et scientifique de l'UPCP-Métive : présentation de la démarche d'écriture et du calendrier

Stéphanie Coulais présente la démarche adoptée.

Bien que le projet de labellisation Ethnopôle ne puisse aboutir dans la période qui vient (la région Nouvelle-Aquitaine est déjà dotée de 2 ethnopôles et le Ministère de la Culture souhaite désormais doter les régions sans ethnopôle), l'UPCP-Métive décide de poursuivre quand même la démarche de rédaction d'un projet scientifique et culturel global, soit un document qui définisse l'orientation et l'identité de la structure.

Pour ce faire, elle est accompagnée par un cabinet pendant 18 mois.

Cette réalisation se déroulera sur 2 phases :

- phase de diagnostic jusqu'à fin décembre : identifier les personnes ressources et interroger notre pratique et notre fonctionnement ;
- phase d'écriture de janvier à novembre 2023 : recentrer les thématiques et les intérêts communs avec les associations du réseau.

7. Vie de la maison

Départ en retraite de Dominique Copin « Doumé » cet été et adaptation des missions de Gilles Tapin, en préretraite, qui reprendra une partie des fonctions de Doumé.

La municipalité de Parthenay souhaite que l'UPCP-Métive conforte son statut de structure culturelle disposant d'un local. À partir de janvier 2023, l'UPCP-Métive va récupérer la gestion complète de l'occupation des salles de la MCP.

Mauranne Cailleau, actuellement stagiaire en BTS communication à la Maison des Cultures de Pays, sera prise en apprentissage pendant 1 an à partir de septembre, 2 jours par semaine.

8. Actualités du réseau :

Michel Gautier aborde plusieurs points concernant la langue :

- une réunion de DPLO est prévue le samedi 2 juillet. Quatre régions ont pour le moment répondu à l'appel ;
- il faudrait faire une demande de rencontre avec le nouveau président à la Délégation Générale des Langues de France (DGLF) ;
- où en est le projet de lettre au président de la Nouvelle Aquitaine, lettre nécessaire pour poser un acte à partir duquel on pourra agir ? Cette lettre, complétée par Jean-François Miniot et Aurélien Rondeau pour qu'y figurent les récentes avancées concernant le Poitevin-Saintongeais à l'Université de Poitiers, est en instance d'envoi. Michel Gautier demande qu'on l'ajoute comme signataire, en sa qualité de président de DPLO, ce qui sera fait avant envoi ;
- projet de formation du personnel de l'UPCP-Métive à la langue.

Michel Gautier interroge également sur l'éventualité de la participation de l'UPCP-Métive au projet de création de La Maison du Patrimoine en Vendée. Cette maison est actuellement une « coquille vide » et Philippe Boisseau, directeur de l'OPCI, cherche à rassembler des acteurs potentiels. Un rapprochement avec l'UPCP-Métive ayant été tenté, Michel Gautier propose de faire une réunion de Bureau exceptionnelle pour le rencontrer. Cette réunion pourrait avoir lieu à la Soulère.

9. Tour des associations :

Rapide tour des associations présentes qui n'ont rien de nouveau à signaler.

Fin de la réunion : 12h30

Visite commentée des locaux de Geste Éditions